

Enfin, comme vous le savez, la commission tient à ce que le climat demeure serein. Je rappelle donc que les propos malveillants ou les interventions qui portent atteinte aux droits fondamentaux ou à la réputation des autres sont irrecevables.

65

Comme il est de coutume en matière de consultation publique, si pour une raison ou une autre des inexactitudes se glissaient dans les propos tenus ce soir, les représentants de la Ville de Montréal ou du promoteur pourraient user de leur droit de rectification. Je leur accorderai la possibilité d'exercer ce droit à la fin de la séance. Il s'agira bien entendu de rectifier un fait et non pas d'émettre un commentaire ou un avis sur ce que vous aurez dit.

70

Vous êtes prêts à commencer? J'inviterais, s'il vous plaît, monsieur Victor Matte de la SOCAM, accompagné de madame L'Heureux, même si ce n'est pas écrit.

75

**Mme MURIELLE SAUVÉ :**

Madame Murielle Sauvé.

80

**LA PRÉSIDENTE :**

Madame Sauvé, je m'excuse. Même si ce n'est pas écrit sur mon petit papier, voilà. J'improvise puis je me trompe.

85

**M. VICTOR MATTE :**

Bonjour, Madame la présidente, conseiller et conseillère! Je m'appelle Victor Matte, je suis le président de la SOCAM, Société d'amélioration de Pointe-Saint-Charles. La Société d'amélioration de Pointe-Saint-Charles, SOCAM, est une entreprise d'économie sociale qui a pour objectif la gestion de projets d'habitation et d'immobilier communautaire. La SOCAM est également une société acheteuse.

90

Ainsi, la SOCAM est propriétaire de plusieurs immeubles communautaires, OBNL en habitation, afin d'offrir une réponse aux besoins en logement des ménages à faible revenu. Ces immeubles sont situés majoritairement à Pointe-Saint-Charles.

95            La SOCAM réalise la gestion, l'entretien et le budget d'exploitation des immeubles communautaires. Actuellement, nous réalisons la gestion de 43 immeubles totalisant 1 248 logements dont 375 unités en OBNL, 419 en coopérative et 454 logements, propriétés de la SOCAM.

100            La SOCAM est un OBNL d'habitation capitalisé par un mode de gestion démocratique, c'est-à-dire qu'il offre aux locataires une place dans la gestion de l'organisation. La SOCAM est très active dans le quartier. Depuis de nombreuses années, les résidents de Pointe-Saint-Charles visitent quotidiennement nos bureaux. Nous accueillons plus de 400 citoyens par mois pour plusieurs services tels que payer le loyer, assister aux entrevues de sélection pour des  
105 logements communautaires et la signature de baux.

              Les enjeux de la relocalisation. Nous sommes l'un des organismes logés à la Maison Saint-Charles et nous réalisons la gestion des locaux communautaires. La Maison Saint-Charles est un organisme qui occupe depuis quinze ans les locaux excédentaires de l'école Charles-Lemoyne. Malheureusement, la situation à la Maison Saint-Charles ne s'améliore pas. La  
110 Commission scolaire de Montréal a décidé de reprendre ses locaux et d'augmenter les loyers à partir de juillet 2017. Ces perspectives d'augmentation signifient un avis d'éviction pour plusieurs groupes.

115            Ainsi, en octobre 2014, nous avons commencé nos démarches afin de trouver les options de relocalisation. Plusieurs scénarios ont été analysés. À l'heure actuelle, rares sont les possibilités viables car les locaux sont rares et trop chers. Voilà pourquoi nous sommes intéressés au pôle communautaire du projet situé à 2175 Saint-Patrick.

120 Nous participons au 2175 Saint-Patrick. Depuis les premières étapes du projet en  
octobre 2014, nous avons été sollicités de devenir porteur de la portion des logements sociaux  
du projet. La SOCAM, en tant que société acheteuse, a l'expertise pour devenir propriétaire des  
immeubles de logement social. Par ailleurs, elle possède les garanties financières nécessaires  
125 pour développer le pôle communautaire en connaissant bien les besoins du quartier et les enjeux  
de la gestion immobilière communautaire. Le conseil d'administration a accepté ce défi.

Concernant l'utilisation commerciale du rez-de-chaussée, sur Saint-Patrick, le zonage de  
l'arrondissement et les demandes de groupes du comité s'arriment pour solliciter le maintien de  
l'emploi sur ce secteur. Ainsi, la création d'un pôle communautaire est devenue une solution à la  
130 viabilité du projet de logements sociaux et en même temps une réponse au besoin de  
relocalisation de certains groupes du quartier.

En général, l'activité commerciale ne bénéficie pas de financement public. AccèsLogis  
finance exclusivement la construction du résidentiel. En tant que groupe d'économie sociale,  
135 nous nous sommes préparés à assumer les coûts de la construction de ce pôle communautaire.  
Ainsi, nous avons réalisé un montage financier des opérations et de mobilisation des ressources  
financière nécessaires pour la réalisation de ce projet. Il faut noter que nous connaissons très  
bien le site d'implantation du projet. Nous y avons déjà travaillé sur un autre projet d'habitation  
communautaire en 2010. Toutefois, l'encadrement et les besoins évoluent.

140 Lors de la séance d'information tenue par l'OCPM, nous avons entendu les  
préoccupations des citoyens concernant le bruit sur la rue Saint-Patrick. Pour cela, nous allons  
suivre les recommandations de la Ville de Montréal et assurer un maximum de 40 décibels à  
l'intérieur des logements. Nous soutenons la mise en place des solutions : types des métaux,  
145 des matériaux utilisés, fenestration, système de ventilation, etc. afin d'assurer la qualité de  
l'habitation.

150 Au-delà du projet 2175, la SOCAM a plusieurs projets de réalisation. L'Habitation 21 et l'Habitation 22 est un projet d'habitation communautaire situé de l'autre bord du canal de Lachine à Griffintown. Il comportera 225 logements. Encore dans le cadre de la Stratégie d'inclusion, le projet situé dans les anciens terrains du CN mènera la construction du résidentiel privé ainsi que du communautaire, la Coopérative la Pointe Amicale de l'OBNL. L'Habitation Héritage, propriété de la SOCAM comportera également 103 logements.

155 Maintenant j'aimerais transférer la parole à Murielle qui pourrait vous répondre aux questions d'hier et aussi, si vous en avez d'autres...

**LA PRÉSIDENTE :**

160 Et celles d'aujourd'hui.

**M. VICTOR MATTE :**

165 ... techniques qui vont se répondre aussi.

**Mme MURIELLE SAUVÉ :**

170 C'est ça. Là, on va prendre la parole par rapport aux préoccupations évoquées hier, j'aimerais apporter certaines précisions.

**LA PRÉSIDENTE :**

On va juste ramener le micro un peu pour que ça soit plus facile pour tout le monde.

175 **Mme MURIELLE SAUVÉ :**

C'est ça. Par rapport, on va répondre aux préoccupations évoquées hier pour certaines clarifications aussi pour le monde. Soit pour les normes d'AccèsLogis, pour l'accessibilité dans

180 les logements, c'est sûr que l'accessibilité aux logements, ils sont universels. Tous les logements  
sont accessibles par ascenseur aussi, puis c'est vraiment adapté universel pour que tout le  
monde puisse entrer par une porte avec une chaise roulante, puis tout ça. Mais il y a 20 % de  
logement adaptable dans le projet. Ça veut dire qu'ils peuvent avoir un logement adaptable,  
quand on les sélectionne, il peut y avoir certains équipements ou bien il est déjà adapté, les  
185 lumières plus basses, ils peuvent tourner leur chaise dans la salle de bain, dans la cuisine, puis  
ces choses-là. Il y en a 20 % dans le projet. Ça fait qu'au moins, on a pensé à l'accessibilité.  
Mais c'était dans le programme aussi, puis c'est 20 %.

Ensuite, il y avait aussi la...

190 **LA PRÉSIDENTE :**

Donc si on reprend les mots d'hier...

195 **Mme MURIELLE SAUVÉ :**

Oui?

**LA PRÉSIDENTE :**

200 ... tous les logements sont visitables...

**Mme MURIELLE SAUVÉ :**

Oui, tous les logements sont...

205 **LA PRÉSIDENTE :**

... et 20 % sont adaptables.

210 **Mme MURIELLE SAUVÉ :**

Oui.

215 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K. On va finir par avoir les bons mots.

220 **Mme MURIELLE SAUVÉ :**

Ça, c'est 100 % accessible.

225 **LA PRÉSIDENTE :**

Visitable, c'est ça.

230 **Mme MURIELLE SAUVÉ :**

Aussi, il y avait les espaces à vélo. Il va y avoir des espaces à vélo. Il y en a 70 cases pour le vélo qu'on a toujours pensé, puis il va y avoir des places, ça c'est fait, dans le stationnement en bas.

235 **LA PRÉSIDENTE :**

C'est dans le stationnement, O.K.

240 **Mme MURIELLE SAUVÉ :**

Il y a 79 espaces vélo compris. Ça c'est sûr. Il y avait par rapport à la terrasse, je veux dire, le toit vert.

245 C'est sûr que le promoteur ne peut pas faire le toit vert comme qu'il disait hier, mais on a demandé au promoteur, on a eu une petite réunion vite avec le promoteur, voir si on était capable d'avoir un toit terrasse ou quelque chose pour des bacs, de la culture un petit peu en bac, et voir, puis on a demandé une soumission puis ces choses-là, ça fait qu'on va être en négociation, on est en processus qu'on a eu des prix, pour un toit terrasse.

**LA PRÉSIDENTE :**

250 Vous travaillez vite.

**Mme MURIELLE SAUVÉ :**

255 Oui, mais il faut avoir des réponses pour les clients, puis en tout cas, c'est ça. Aussi, un toit terrasse, puis aussi pour... On avait dit la gouvernance. Ça, c'était un gros bout que je pense les gens... On va revenir là-dessus.

**LA PRÉSIDENTE :**

260 Non, non, allez-y. Allez-y.

**Mme MURIELLE SAUVÉ :**

265 Allez-y? O.K. Pour la gouvernance, comment qu'on occupe ça, cette partie-là. Là, on va avoir une copropriété initiale comme on dit. Ça veut dire que les propriétaires des trois bâtiments, O.K., c'est une déclaration déterminée au montant versé de tout l'ensemble, je veux dire, tous les équipements communs. Ça, c'est vraiment la copropriété initiale.

270 Après, en dessous, il va y avoir une copropriété concomitante, ça veut dire que le communautaire, le bâtiment communautaire avec tous ses propriétaires vont être autonomes de son bâtiment, pour prendre les décisions, puis tous les entretiens, puis tout le...payer au prorata des espaces communs qu'ils ont.

275 Puis aussi, à côté, il va y avoir la copropriété, la copropriété concomitante privée qu'ils appellent. Eux autres, ils vont être aussi autonomes, les condos, ils vont gérer leur partie, mais il va y avoir des ententes de convention et tout ça signé avant, tu sais, pour que les acheteurs de condo le sachent. Et là, il va y avoir toujours, on va se rapporter soit au prorata ou de vote à la copropriété initiale pour l'entretien ou les espaces communs ou toutes ces choses-là, pour avoir notre quota, notre part, puis notre vote aussi. C'est comme ça que ça fonctionne avec les copropriétaires de communautaires autant que privés.

280 Ça, je voulais répondre à cette question-là simple pour pas mêler les gens aussi avec légal. Puis il y avait quoi ensuite? En moyenne, c'était ça. On va y aller avec d'autres questions plus tard.

285 **LA PRÉSIDENTE :**

On va revenir, puis peut-être que les questions vont vous amener des réponses dont vous ne vous souvenez pas les questions d'hier.

290 **Mme DANIELLE CASARA, commissaire :**

295 Je vais vous relancer sur la question de la climatisation. Vous avez parlé tout à l'heure de ventilation. On mettait ça en perspective avec le fait que le bloc A était directement sur – le premier bâtiment, le pôle communautaire – est sur Saint-Patrick. Et l'été, c'est bien beau d'avoir une très bonne fenestration et d'avoir pas de bruit en hiver, mais qu'est-ce que tu fais en été?

300 **Mme MURIELLE SAUVÉ :**

En été, il y a de la climatisation pour le pôle communautaire mais en haut, c'est la ventilation comme on appelle de...je ne sais pas comment qu'on appelle ça, Vanair, je ne sais pas, l'échangeur d'air, il y a des qualités d'échangeur d'air. Ça fait que c'est ça qu'il met.

**Mme DANIELLE CASARA, commissaire :**

Les deux premiers étages, il y a de la climatisation.

305

**Mme MURIELLE SAUVÉ :**

Oui.

310

**Mme DANIELLE CASARA, commissaire :**

Et les autres après, c'est les systèmes...

315

**Mme MURIELLE SAUVÉ :**

C'est les échangeurs d'air...

320

**Mme DANIELLE CASARA, commissaire :**

Les échangeurs d'air.

**Mme MURIELLE SAUVÉ :**

... qu'il y a pour les logements.

325

**Mme DANIELLE CASARA, commissaire :**

D'accord.

330 **M. JEAN CAOUETTE, commissaire :**

335 Pour le pôle communautaire, les espaces du pôle communautaire, il y a déjà des confirmations d'organismes qui y vont, vous, Bâtir son quartier et je crois peut-être d'autres qui s'ajoutent. Juste pour savoir, en fait, ma question est double, à l'heure actuelle, ça va représenter quel pourcentage? Vous avez un certain nombre de pieds carrés. Ce qui est confirmé, ça va représenter à peu près quel pourcentage?

**LA PRÉSIDENTE :**

340 Êtes-vous à la recherche d'autres personnes, d'autres groupes?

**Mme MURIELLE SAUVÉ :**

345 Pour l'instant, il y a avec disons le GRT, le R.I.L., SOCAM puis Projet Suivi Communautaire d'hier, possibilité aussi qu'ils deviennent propriétaires, on n'est pas sûr encore mais en tout cas, disons. Ça fait que ça veut dire trois. Peut-être qu'il va rester encore des espaces commerciaux au deuxième parce qu'on n'a pas fini les plans de Projet Suivi, s'ils prennent tout l'ensemble du deuxième ou pas, ce n'est pas terminé. Ça fait que là, il peut y avoir un quatrième, peut-être, copropriétaire, peut-être, ou bien ils vont être juste trois pour l'instant.

350 Puis il va y avoir une salle communautaire aussi en bas, la salle communautaire qu'il y aurait, c'est entre 600 et 800 pieds carrés, d'après nous parce qu'il y a un petit peu de plan qui a été fait, puis aussi, ça va être accessible aux coops, OSBL, quand on va faire la gestion et aussi, quand il n'y a pas de soirée d'atelier, bien là, on va pouvoir la louer au quartier pour les coops, les groupes communautaires.

355 **M. JEAN CAOUETTE, commissaire :**

360 Si vous ne réussissiez pas, mettons, à joindre le nombre pas de pieds carrés communautaires mais d'espace, de groupes communautaires, se pourrait-il qu'il y ait à un

moment donné une activité commerciale, style un café du coin, un café commercial, une épicerie? Je ne sais pas. Est-ce qu'autrement dit, le mot « commercial » pourrait s'étendre à inclure des commerces de proximité semblables?

365 **Mme MURIELLE SAUVÉ :**

Bien je sais que les usages, on n'a jamais dit non à ces usages-là. On a décrit des usages dans la... quand ils ont au tout début, la dérogation, je ne sais pas là, avec la Ville de Montréal, il y a des usages. On a coché des usages. C'est sûr qu'avant, la Cuisine-Atout venait avec nous, ça fait que c'est sûr qu'on pouvait avoir des cuisines, ça fait qu'on a gardé cet usage-là. Mais là, présentement, ils ne viennent pas, ils ne sont pas là pour l'instant. Ça fait que là, on ne sait jamais, un jour il peut y avoir d'autres communautaires, d'autres groupes, mais dans les usages qu'on a nommés aussi lors de ces négociations-là ou ces ententes avec la Ville.

375 **M. JEAN CAOQUETTE, commissaire :**

Vous êtes encore évidemment en négociation, en discussion avec plusieurs...

380 **Mme MURIELLE SAUVÉ :**

Bien là, les groupes communautaires qui viennent, certains groupes, pour l'instant, ce n'est pas des cuisines, puis ce n'est pas des cafés, mais si le R.I.L. – un exemple que je te dis – si le GRT s'en va ou nous, on s'en va, il peut y avoir – il y a une terrasse sur le côté – il peut y avoir un café là, je veux dire. Un café, pas une cuisine faire à manger parce qu'il n'y aura pas la ventilation pour, à l'instant même que je vous parle.

385 **Mme DANIELLE CASARA, commissaire :**

390 Mais si je veux compléter pour être bien claire au niveau de la question, ce serait uniquement des espaces commerciaux qui s'adresseraient à des groupes communautaires ou

d'économie sociale? Ou est-ce que ça pourrait être du commercial privé? Est-ce qu'il y a une restriction à ce niveau-là?

**Mme MURIELLE SAUVÉ :**

395

Non, il n'y a pas de restriction d'écrite, mais moi, en tout cas, puis la mission qu'on a, c'est de l'économie sociale.

**Mme DANIELLE CASARA, commissaire :**

400

Oui.

**Mme MURIELLE SAUVÉ :**

405

Je veux dire, puis quand on signe des ententes, c'est des hypothèques de 25-30 ans. J'espère que ça va y rester, je veux dire. Puis en plus, on est copropriétaire en plus des logements, t'sais, il faut que ça reste communautaire. Parce que dans la Pointe, qu'est-ce qu'on fait, c'est qu'il y a comme trois pôles communautaires : il y a un pôle au coin de Saint-Patrick que je dis relié avec Island avec le pôle culturel de la bibliothèque, puis après, tu tombes dans le pôle

410

comme industriel qui vient avec le Bâtiment 7. Vous voyez la liaison des trois pôles? C'est sensé, la vision du quartier, t'sais. Ça serait important pour nous d'avoir gardé ce lien-là des pôles avec le central.

**Mme DANIELLE CASARA, commissaire :**

415

C'est clair.

**LA PRÉSIDENTE :**

420

Hier, avec Projet Suivi Communautaire, là j'ai été mêlée. Moi, on m'a toujours dit depuis le début il y a des fois 70, 78 logements. Ça, je peux comprendre dépendamment si on construit

425 du trois chambres ou des studios. Bon, ça peut varier, ce n'est pas ça mon problème. Mettons qu'on en a 70. On a compris hier que Projet Suivi Communautaire arrive avec 20. Est-ce que c'est 70 moins 20, donc il en reste 50? Est-ce que le Projet Suivi Communautaire actuellement a déjà 20 studios pour les personnes qu'elles desservent? Ils sont où ces studios? À la fin de l'exercice, s'ils en prennent 20 mais que les 20 qu'ils utilisent déjà ne seront plus là, peut-on dire que dans le quartier, ce n'est pas 70 nouveaux logements sociaux mais 50?

430 **Mme MURIELLE SAUVÉ :**

Là, nous, on a un projet de 78 logements communautaires.

**LA PRÉSIDENTE :**

435 Mettons. On s'entendra là-dessus.

**Mme MURIELLE SAUVÉ :**

440 C'est SOCAM qui est propriétaire puis gestionnaire en même temps. Le Projet Suivi Communautaire parle pour les espaces commerciaux. Il veut venir propriétaire ou locataire. Pour l'instant, il est locataire. Le Projet Suivi Communautaire, lui, pour ses activités a besoin d'une possibilité de 15 studios. Les 15 studios vont être dans les 78. De ces 78 là, il y aura 15 studios pour leur clientèle, mais la clientèle qu'ils ont est dans Pointe-Saint-Charles. C'est quasiment la même clientèle que nous pour l'OSBL.

445

**LA PRÉSIDENTE :**

Je vais reprendre ma question.

450 **Mme MURIELLE SAUVÉ :**

Ça fait que ça va donner 78 mais il y en a 15 qui vont être comme réservés.

455 **LA PRÉSIDENTE :**

Mais le Projet Suivi Communautaire actuellement dispose-t-il de 15 studios dans la Pointe?

460 **Mme MURIELLE SAUVÉ :**

Non.

**LA PRÉSIDENTE :**

465 Ils n'en ont pas du tout?

**Mme MURIELLE SAUVÉ :**

470 Non. Pas à ma connaissance, non. Parce qu'eux autres, ils ont des activités ici à la Pointe, dans Nordelec, mais je pense qu'il y a un peu de studios un peu dans d'autres quartiers, mais ils veulent comme réunir. T'sais, les intervenants font les activités ici, je veux dire, l'atelier, tout ça, ils voudraient avoir comme leurs participants proches.

**LA PRÉSIDENTE :**

475

Quand on arrive dans des groupes comme ça où on a une clientèle particulière, quelques fois le logement n'est plus permanent mais transitoire. Est-ce que c'est le cas des studios qui seront gérés, qui sont à la disposition du Projet Suivi Communautaire? Est-ce qu'on parle de transition trois ans comme dans certains programmes ou si ce sont des locataires avec  
480 un vrai bail, avec pas d'obligation de partir après un cycle de trois ans, deux ans?

**Mme MURIELLE SAUVÉ :**

485           Moi, c'est du logement permanent, un bail. Il y en a 78 qui ont un bail. Ça fait que là, eux autres, il va falloir qu'ils signent un bail avec nous, s'ils sont locataires. Si dans leur volet, eux autres, c'est autre chose, qu'ils deviennent propriétaires, mais ça, la négo n'est pas faite.

**LA PRÉSIDENTE :**

490           Je comprends aussi que vous êtes en plein montage financier puis qu'on n'a pas à aller se mettre là pour nuire à vos négos de part et d'autre. Ça, je comprends ça. Ceci dit, pouvez-vous m'assurer que vous avez déjà négocié avec la Ville le fait d'avoir 78 AccèsLogis, 78 portes, ou bien ça, ce n'est pas fait?

**Mme MURIELLE SAUVÉ :**

495           Le montage est fait et la demande est faite ou quoi mais ça n'a pas été comme réservé officiellement.

**LA PRÉSIDENTE :**

500           O.K. Mais la Ville est au courant.

**Mme MURIELLE SAUVÉ :**

505           Mais la Ville est au courant, le Service d'habitation et tout ça, et on est en contact avec la Ville de Montréal. Je ne peux pas vous garantir la réserve comme... Que j'ai eu d'autres réserves sur d'autres terrains, puis que ça a pris trois ans avant de construction mais la réserve était là. Mais ça, ça devrait. Ça devrait être réservé, t'sais, à l'heure actuelle, parce que ce projet-là était...  
510           Ils ont connaissance de cause.

**LA PRÉSIDENTE :**

Dans le plan actuel déposé par le promoteur, il y a une espèce de café communautaire près du canal et Island.

515

**Mme MURIELLE SAUVÉ :**

Ou une terrasse.

520

**LA PRÉSIDENTE :**

Une terrasse.

**Mme MURIELLE SAUVÉ :**

525

C'est comme un espace public.

**LA PRÉSIDENTE :**

530

O.K. Ça, cette terrasse-là...

**Mme MURIELLE SAUVÉ :**

Elle est sur le coin de Island et sur le bord du canal, dans le coin. C'est cédé.

535

**LA PRÉSIDENTE :**

Mais ça, ce n'est pas vous qui allez faire la gestion de ça?

540 **Mme MURIELLE SAUVÉ :**

Non.

545 **LA PRÉSIDENTE :**

C'était une question qu'on se posait.

550 **Mme MURIELLE SAUVÉ :**

C'est cédé. Puis il y a une partie à l'arrière que le promoteur, je pense, a cédé à Parcs Canada, une lignée, je ne sais pas, linéaire, je ne sais pas. Il faudrait lui demander officiellement.

555 **LA PRÉSIDENTE :**

D'autres questions? On en aurait plein d'autres mais le temps file. La cour, hier on a parlé du vivre ensemble dans une cour; vous voyez ça comment? Et pour vous, la cour, est-ce qu'elle est publique ou privée?

560 **Mme MURIELLE SAUVÉ :**

Pour moi, la cour là, il y a des espaces pour entrer. Nous, la vision qu'on a pour quand on fait du communautaire ou quoi, c'est sûr que la cour, la porte cochère, on l'a faite pour tout le monde, pour qu'il y ait accès. Les gens qui viennent de Saint-Patrick, ils peuvent passer dans la cour pour aller... C'est ouvert. Ils peuvent passer à côté, on a fait un bel espace exprès qu'on a demandé au promoteur, il a acheté le terrain pour faire assez grand que le monde ait accès aux berges. Il y a aussi ça.

570 La cour publique, la cour, elle va être... C'est les locataires qui vont aller là. Il va y avoir des espaces de repos, il va y avoir ça, puis on va essayer d'avoir une ambiance avec des gros arbres, quelque chose, pour pas que tu vois chez le voisin là, parce qu'on a tous des balcons.

Ça fait que c'est sûr qu'il faut juger, c'est normal, essayer d'avoir un peu plus d'intimité aussi en hauteur. Puis en bas, bien c'est des arbustes, leur petite terrasse qu'ils vont avoir.

575 Puis nous, sur notre côté, on n'a pas de terrasse mais on pourrait faire – je pense qu'il y aura du terrain pour nous, pour les tables. Mais on peut planter nos arbres aussi. Il faut voir ça comme ça, puis les gens, moi, quand je dis « public », on ne mettra jamais de barrière là. En tout cas, là on a le droit de parole aussi, la copropriété.

**LA PRÉSIDENTE :**

580

Oui, vous allez faire partie de la copropriété initiale.

**Mme MURIELLE SAUVÉ :**

585

Initiale, vous voyez. Ça fait qu'au moins, on va pouvoir donner notre droit aussi pour les citoyens. Je veux dire, la cour est publique. Elle est publique là mais les gens vont-ils l'utiliser? On ne le sait pas. Parce qu'ailleurs, on n'en a pas beaucoup vu. Ils le demandent mais des fois...

590

Mais en tout cas, quand les gens vont aller dans la cour, ils vont sortir, ils vont avoir le parc à côté. Puis il y a aussi l'autre bord de la rue Island, il y a le parc Tristan, il y a la compagnie Tristan qui a un bel ensemble de terrain. On s'en va négocier avec eux autres pour qu'ils puissent aménager quelque chose de public aussi pour les gens, parce que ça va devenir piétonnier à un moment donné. Le service d'habiter dans une cour, ça ne sera pas fermé, ils vont être tous comme là. Le social va se faire comme sur la rue Island, je pense. Je veux dire, ils ne sont pas comme emprisonnés dans la cour.

595

**LA PRÉSIDENTE :**

600

D'accord. Merci beaucoup. On arrête ici. Merci beaucoup de votre présentation.

**M. VICTOR MATTE :**

Juste deux minutes, c'est tout.

605 **LA PRÉSIDENTE :**

On a déjà dépassé le temps mais...

**M. VICTOR MATTE :**

610

Nous considérons que les deux volets collectifs du projet habitation communautaire et le pôle communautaire apporteront une dynamique fédérative au secteur du canal de Lachine. Au même moment, ce projet apportera une solution durable aux citoyens en demande de logement et aux groupes du quartier qui en ont besoin.

615

Nous remercions l'OCPM pour l'organisation de ces consultations publiques concernant le projet situé au 2175 Saint-Patrick. Nous sommes fiers d'y assister et de continuer à contribuer à l'amélioration de ce projet. Merci beaucoup.

620 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci. J'inviterais maintenant madame Sophie Thiébaud et monsieur Craig sauvé, conseillère d'arrondissement et conseiller de ville au Sud-Ouest. Alors il y a une présentation PowerPoint, on va prendre le temps de bien l'installer. Pendant que vous vous installez, je voudrais juste faire une petite remarque, et ne voyez pas là de ma part de l'hostilité, mais à l'Office de consultation publique, on est toujours plus réservé avec des conseillers d'arrondissement ou des conseillers de ville. Avec les élus, en général.

625

630

Parce qu'au départ, les consultations s'adressent plus aux citoyens, on considère par principe que vous avez une autre voie pour faire entendre vos choses. Ça ne veut pas dire que